

En février 2001, le conseiller mexicain en sécurité nationale est venu au Canada pour discuter de la surveillance civile, de la reddition des comptes et de la transparence. Cette visite a été suivie par d'autres échanges de fonctionnaires portant sur la politique de sécurité du gouvernement, la protection et la classification de l'information, et les contrôles de sécurité. Les fonctionnaires du ministère de la Défense nationale ont également fait part à leurs homologues mexicains de leur intérêt pour un renforcement des relations canado-mexicaines en matière de défense. Ces efforts se sont soldés par la visite du ministre de la Défense nationale au Mexique, en janvier 2002, ce qui a été fort bien accueilli. Parmi les autres initiatives du ministère de la Défense nationale, notons des visites de navires dans les ports mexicains et la participation de hauts gradés de l'armée et de la marine mexicaines à des cours offerts au Collège des Forces canadiennes. À la suite des discussions fructueuses entre le Canada et le Mexique à la Cinquième Conférence des ministres de la Défense des Amériques en novembre 2002 et de la tenue au Mexique d'une Conférence de haut niveau sur le maintien de la paix parrainée par le MAECI en janvier 2003, le ministre mexicain de la Défense a accepté d'effectuer une visite au Canada en 2003.

Les attentats du 11 septembre ont conféré une nouvelle dimension de sécurité publique aux relations nord-américaines du Canada et fait ressortir l'intérêt du Canada pour une circulation fluide des personnes et des marchandises non seulement à la frontière canado-américaine, mais aussi à la frontière américano-mexicaine. Une circulation plus fluide à la frontière américano-mexicaine facilite les échanges commerciaux croissants entre le Canada et le Mexique. C'est pourquoi le gouvernement a fait profiter au Mexique de ses expériences de gestion de la frontière et continuera d'encourager ces échanges. En janvier 2003, le vice-premier ministre a rencontré le secrétaire mexicain de l'Intérieur pour la deuxième fois en six mois afin de discuter notamment de la gestion des frontières. De plus, la ministre de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) a rencontré le ministre mexicain des Finances. Le gouvernement est également en train d'étudier les moyens de mettre en commun l'information sur les migrants et les visiteurs. Étant donné la diversité des intérêts, des objectifs et des priorités dans la gestion des frontières canado-américaine et américano-mexicaine, le gouvernement croit qu'une approche bilatérale de la résolution des problèmes est toujours dans l'intérêt supérieur du Canada.

Recommandation 9

Le gouvernement devrait présenter au Parlement un rapport annuel exposant en détail l'état d'avancement du processus de la « frontière intelligente ». Les ministres responsables de la mise en œuvre des mesures de sécurité à la frontière devraient également témoigner devant les comités compétents des deux Chambres du Parlement sur le contenu de ce rapport.

Le processus de la frontière intelligente est une initiative très fructueuse et ouverte de gestion de notre frontière binationale. Depuis la signature, le 12 décembre 2001, de la Déclaration sur la frontière intelligente, le vice-premier ministre, John Manley, et le secrétaire de la Sécurité du territoire, Tom Ridge, se sont rencontrés régulièrement pour examiner les progrès accomplis sur les éléments du Plan d'action, et ils ont périodiquement publié des rapports sur l'état des travaux.